

PRIER EN CHEMIN VERS NOËL

avec l'ACAT

1^{er}
DIMANCHE
DE L'AVEUT

Asia Bibi
PAKISTAN



Chrétienne condamnée à mort pour un simple blasphème qu'elle nie avoir proféré. Sa famille, menacée de mort, vit cachée. Asia Bibi a 5 enfants dont une fille handicapée.

En juin 2009, alors qu'elle travaillait aux champs, on lui a demandé d'aller chercher de l'eau potable. Des ouvrières agricoles musulmanes auraient refusé de boire cette eau, affirmant qu'il était « impur » d'accepter de l'eau d'une non-musulmane. S'en serait suivie une conversation animée autour de la religion. Les femmes musulmanes se seraient alors plaintes auprès du dignitaire religieux du village de propos offensants tenus par Asia Bibi à l'égard du prophète Mahomet. La police locale, avertie, est venue l'arrêter. Maintenu en détention à l'isolement depuis juin 2009, elle affirme ne pas avoir pu s'entretenir avec un avocat.

Le 8 novembre 2010, cette femme de 45 ans, mère de cinq enfants, a été reconnue coupable de blasphème pour avoir insulté le prophète Mahomet. Elle a été condamnée à mort en application des articles 295-B et 295-C du code pénal pakistanais par un tribunal de Nankana, à environ 75 kilomètres à l'ouest de Lahore, dans la province du Pendjab.

Asia Bibi nie ces allégations et sa famille affirme que son inculpation repose sur « de fausses accusations ». Cependant, le juge chargé de l'affaire a complètement exclu cette éventualité et a déclaré qu'il n'y avait « aucune circonstance atténuante ». Asia Bibi a formé un recours contre cette décision devant la Haute Cour de Lahore.

Son cas fait l'objet d'une très forte mobilisation internationale.



ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE



PRIER EN CHEMIN VERS NOËL

avec l'ACAT

2^e
DIMANCHE
DE L'AVEINT

Abdulhadi Al Khawaja
BAHREÏN



Militant des droits de l'homme, il est condamné à la prison à perpétuité pour avoir demandé pacifiquement des réformes démocratiques. Il a été torturé.

Abdulhadi Al Khawaja est un défenseur des droits de l'homme, fondateur du Centre bahreïni pour les droits de l'homme et ancien coordinateur au sein de l'ONG internationale de défense des droits de l'homme, Frontline.

Le 28 septembre 2011, la Cour d'appel de sûreté nationale du Bahreïn a confirmé les condamnations de 21 opposants politiques et défenseurs des droits de l'homme bahreïnis poursuivis en raison de leur participation aux manifestations en faveur de réformes démocratiques qui agitent le royaume du Bahreïn depuis mi-février 2011.

Huit des accusés dont Abdulhadi Al Khawaja ont été condamnés à la réclusion à perpétuité.

La plupart des personnes condamnées appartiennent à la communauté chiite, majoritaire dans ce pays gouverné par une famille royale sunnite. Ils militent dans différents mouvements politiques d'opposition, non reconnus pour la plupart et qui revendiquent notamment la fin de la discrimination à l'encontre des chiites, ainsi que l'instauration d'une monarchie constitutionnelle, voire, pour certains, l'instauration d'une république.

Bien qu'ils appartiennent, pour la plupart, à des organisations différentes, les 21 suspects ont tous été poursuivis dans la même affaire. Parmi les douze chefs d'inculpation retenus contre eux, ils ont notamment été accusés de tentative de renverser la monarchie, d'insulte à l'armée, de formation d'un groupe terroriste et de contact avec une organisation terroriste à l'étranger.



ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE



PRIER EN CHEMIN VERS NOËL

avec l'ACAT

3^e
DIMANCHE
DE L'AVEUT

Youcef Nadarkhani
IRAN



Pasteur, il risque d'être exécuté pour avoir refusé d'abjurer sa foi.
Né de parents musulmans, mais converti au christianisme,
il est condamné à la peine de mort pour apostasie.

Après avoir protesté contre l'obligation de l'étude de l'islam pour les enfants chrétiens, le pasteur Youcef Nadarkhani a été arrêté le 12 octobre 2009. Père de deux enfants, alors âgés de huit et six ans, il avait qualifié cette mesure d'atteinte à la liberté religieuse.

À son tour, son épouse, Fatemeh Pasandideh, a été arrêtée le 18 juin 2010, condamnée à la prison à vie pour apostasie, mais a finalement été acquittée le 11 octobre 2010. Il semble que l'objectif de son emprisonnement était, au départ, d'accroître les pressions sur son mari pour qu'il renonce à sa foi chrétienne. La police a par ailleurs menacé le couple de confisquer leur maison et de placer leurs enfants dans un orphelinat islamique, mais n'a pas mis ses menaces à exécution.

Le 25 septembre 2011, l'Iran a confirmé la condamnation à mort du pasteur Youcef Nadarkhani, ne lui laissant que le choix entre abjurer sa foi chrétienne et être libéré ou refuser et être exécuté par pendaison.

Face aux pressions internationales, la décision finale reviendra au Guide suprême l'Ayatollah Khameneï.

La stigmatisation des chrétiens s'inscrit dans le cadre de la répression qui s'abat sur tout ce qui est perçu comme une menace par le régime. Plus de 200 chrétiens ont été arrêtés. Ils sont contraints de s'engager à ne plus assister aux célébrations ou à abjurer leur foi.

Si la plupart sont relâchés, certains sont condamnés à de lourdes peines pour « crime de la pensée », blasphème, apostasie ou atteinte à la sécurité nationale.

Si le pasteur Nadarkhani est exécuté, il s'agira de la première exécution d'un chrétien en raison de sa foi depuis plus de vingt ans.



ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE



PRIER EN CHEMIN VERS NOËL

avec l'ACAT

4^e
DIMANCHE
DE L'AVEUT

La famille Torres,
Olga Silvas
& Luis Alfonso Ruiz
COLOMBIE



Trois enfants ont été torturés et tués, la fille a été violée par l'armée colombienne. Le père, les autres enfants de la famille Torres ainsi que ceux qui les soutiennent sont aujourd'hui menacés.
La juge qui était en charge de ces meurtres a été assassinée.

Le 14 octobre 2010, alors que **José Álvaro Torres** travaille aux champs, trois de ses enfants disparaissent : **Yenni Narvei** (14 ans), **Yimmy Ferney** (9 ans) et **Yefferson Jhoan** (6 ans).

Ils sont retrouvés deux jours plus tard dans deux fosses communes, à 300 m de leur cabane. Les autopsies montrent qu'ils ont été torturés avant d'avoir la gorge tranchée. L'aînée, Yenni, a également été violée.

Des éléments de preuve ont pu être retenus contre sept membres de la 5^e brigade mobile de l'armée colombienne, et notamment contre le sous-lieutenant Raúl Muñoz, accusé d'homicide aggravé et d'abus sexuel.

Gloria Constanza Gaona Rodríguez (37 ans), juge pénale en charge de l'affaire des enfants Torres, a été tuée par balles à proximité d'une guérite de la police nationale le 22 mars 2011. Elle avait critiqué l'attitude de la Défense militaire pendant l'audience préparatoire visant à sortir le sous-lieutenant Muñoz de prison et à retarder son procès.

Quelques heures après l'assassinat de la juge, **Olga Silvas**, avocate, et **Luis Alfonso Ruiz**, directeur de l'ONG Humanidad Vigente, ont reçu des menaces du fait de leur soutien à la famille Torres.

Le 24 mars 2011, la **famille Torres** a reçu des menaces directes. Depuis, le ministère de la Défense a décidé d'inclure le père, ses deux autres enfants et son petit-fils au programme de protection des témoins et de les transférer à Bogota où le dossier est maintenant suivi.



ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE

